



**AMÉNAGEMENT
LA MD16 RELOOKÉE • 3**

**AMÉNAGEMENT
À LA RECHERCHE DES
ARBRES REMARQUABLES • 4**



**CULTURE
ET SI ON VISITAIT
LA CHARENTE CET ÉTÉ ? • 8**

CHARENTE • MAG

L'Actualité du Département #118

DOSSIER

**Le contenu
de nos assiettes ?
Un enjeu territorial
majeur**





L'édito du Président

Moins 15 millions d'euros. C'est le montant de l'économie appliquée par le Ministère de l'agriculture au budget de l'Agence bio, chargée du développement, de la promotion et de la structuration de la filière. Une mauvaise nouvelle à l'heure où le marché du bio est en berne. Pire, en crise.

Évidemment, les bienfaits de ce type d'agriculture durable ne sont plus à prouver. Nombreux sont les rapports scientifiques sur le sujet, nombreuses sont les études qui démontrent les atouts pour la santé humaine et environnementale du bio.

Au Département, la qualité de l'alimentation occupe le cœur d'un projet pour la Charente. Passer par les produits pour améliorer notre santé, celle de nos enfants, et celles de nos écosystèmes est un vrai levier. Il est pertinent de l'activer

à travers le Conseil départemental, notamment parce qu'il est responsable de la restauration collective dans les collèges. Des actions concrètes sont dans ce but lancées. Il est question de construire un édifice vertueux. Le travail est long, très long, trop diront certains, encore faut-il se rappeler d'où nous partions en 2021 : de rien. Le dossier auquel ce Charente Mag est consacré vous révélera le détail des orientations pour la transition agricole, alimentaire et environnementale que nous avons engagée.

Ainsi, si l'Agence bio est délaissée par l'État, en Charente, le bio est donc, lui, soutenu par le Département et j'espère que les mois qui viennent ne réduiront pas à néant les efforts réalisés.

Heureusement, avec l'été, les vacances qui arrivent, l'heure est à

l'optimisme. La parenthèse enchantée n'a jamais été aussi proche. En famille ou entre amis, les occasions de se réjouir de la vie vont se multiplier. Et en Charente, personne ne sera lésé. Dans un élan de chauvinisme, voire d'amour, qu'il est bon d'inviter largement à la découverte de nos festivals, de toutes nos manifestations, de notre patrimoine, entre sites paléontologiques, églises et châteaux... Qu'il est bon d'appeler à fréquenter tous ces points de rencontre fertiles pour vivre ensemble, et nourrir un récit de voyage, autour de chez soi ! Ce magazine vous met au défi : « Et si on visitait la Charente cet été ? »

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles vacances. ■

Philippe BOUTY
Président du Conseil départemental de la Charente

« Au Département, la qualité de l'alimentation occupe le cœur d'un projet pour la Charente. »

Cette opération de démocratie participative, lancée par le Département, a permis à 39 projets imaginés par des collégiens charentais de voir le jour.

Des collèges agréables et durables grâce au budget participatif



Cour du collège Jean Lartaut à Jarnac

Une cour végétalisée à Chasseneuil (collège Louis Pasteur), un parasol géant durable à Angoulême (Marguerite de Valois), une salle d'étude modernisée à Barbezieux (Jean Moulin), des aménagements sportifs à Ruffec (Val-de-Charente), un garage à vélos à Mansle (Alfred Renoleau), un jardin pédagogique à La Couronne (E&R Badinter), un théâtre de verdure à Montbron (François Mitterrand), un dôme végétalisé à Cognac (Félix Gaillard)... Difficile d'être exhaustif tant la liste des projets du budget participatif des collèges est longue. Pas moins de 39 réalisations différentes ont en effet été financées grâce à cette initiative du Département. Avec un budget total d'un million d'euros, ce troisième budget participatif reposait sur un concept simple : mettre en œuvre les idées des collégiens charentais. Ceux-ci avaient l'entière liberté de proposer des actions pour leur collège autour de la thématique « Collège agréable - Collège durable ». Charge ensuite à la cellule Agenda 2030 du Département d'en évaluer la faisabilité autant technique que financière. En avril 2023, la commission permanente du Conseil départemental désignait ainsi 39 dossiers lauréats. Deux ans plus tard, où en est-on ? Trente projets sont terminés - dont treize qui ont été inaugurés -, les derniers sont en cours de finalisation et verront le jour très prochainement. « Les équipes pédagogiques, les élèves, les directions des collèges nous expliquent que les réalisations ne répondent pas simplement à des besoins essentiels mais apportent un vrai plus, raconte Maryline Vinet, Vice-présidente chargée de la citoyenneté. C'est un vrai pas en avant au niveau du confort, de l'ambiance, du plaisir de venir au collège ». La force du budget participatif est qu'il repose sur l'implication directe des élèves. À l'instar des collégiens de Jean Lartaut à Jarnac qui avaient imaginé la « cour de (leurs) rêves » et qui, dans leur profession de foi adressée au Département, évoquaient leur volonté de bénéficier de « tables et de bancs pour faire la classe dehors, pour réviser, jouer, rire, discuter... ». Leur « cour idéale » existe désormais, récemment inaugurée. « Ce qui est marquant avec le budget participatif des collèges, c'est que ceux qui ont conçu les projets sont depuis partis au lycée, poursuit Maryline Vinet. Et même s'ils n'ont pas pu bénéficier eux-mêmes de l'aboutissement de cette opération, ils savent que cela profite aux générations suivantes. Il y a une forme de transmission et de continuité au sein des établissements qui est belle à voir ». D'ici à 2026, ce sont les nombreux projets sélectionnés pour le 4^e budget participatif consacré au sport qui vont également voir le jour. ■



La Médiathèque départementale devient un modèle vivant pour inspirer les bibliothèques du territoire et réinventer la lecture publique.

Relookée, repensée, inspirante : la nouvelle vie de la MD16

« Un magnifique projet », « un bouleversement complet », « un espace innovant », « un showroom inspirant »... Les mots ne suffisent pas aux agents de la Médiathèque départementale de la Charente (MD16) pour décrire la transformation qui s'est opérée autour de leur outil de travail. « C'est simple, entre l'avant et l'après travaux, la médiathèque n'a plus rien à voir », s'enthousiasme Sophie Dumas, directrice de la MD16. Car ce n'est pas une simple rénovation que le Département a initiée dans cette institution charentaise, mais bien la création d'un nouveau concept de travail. La Médiathèque départementale - au-delà des quelque 130 000 ouvrages qu'elle met à disposition du réseau des bibliothèques de Charente - a pour rôle de partager les bonnes pratiques pour favoriser la lecture partout sur le territoire. « Nous sommes là pour accompagner les bibliothécaires, les former, les professionnaliser et les aider à sortir du modèle un peu figé des clubs de lecture, poursuit Sophie Dumas. Moins d'étagères intimidantes mais plus de canapés est le message qu'on leur fait passer ». Or, la Médiathèque départementale ancienne version n'avait rien d'un parfait modèle. « Nous avions le discours du "il faut faire", sans être capables de le mettre nous-mêmes en œuvre. On ne disposait que de grands rayonnages, de murs d'étagères, dans un espace très sombre. Ce n'était pas attractif du tout ». Alors pour que les préconisations soient désormais en adéquation avec la réalité de la MD16, le Département a lancé un relooking complet : peinture, éclairage, mobilier... « Tout a été revu avec l'objectif supplémentaire de ne rien acheter de neuf », raconte Sophie Dumas. La Matière, société spécialisée dans le réemploi et l'économie circulaire basée en Charente-Maritime, a accompagné la renaissance de la MD16 dans ce challenge : design de mobilier et de signalétique, customisation des meubles existants, fabrication de meubles sur mesure, mobilier chiné pour les assises... Depuis l'ouverture de ce nouvel espace le 1^{er} mars dernier, la Médiathèque départementale est devenue une véritable vitrine qui stimule la créativité des bibliothécaires et inspire de nouveaux horizons de lecture. ■

Un réseau de
75 bibliothèques
et **70 partenaires**
.....
130 000 ouvrages
.....
30 000 prêts par an
.....

1 bibliothèque
numérique Sésame
.....
466 actions culturelles
.....

Un programme
de formation pour
les professionnels
.....

22 agents
.....

➤ **84 000 €**
de travaux de rénovation

ZOOM SUR...

Des œuvres pour les personnes éloignées de la lecture

La Médiathèque départementale a créé un fonds « facile à lire ». Autrement dit, une collection dédiée aux ouvrages permettant d'ouvrir la lecture à une large diversité de publics. Les livres sélectionnés et mis à disposition de l'ensemble des bibliothèques de Charente s'adressent à des personnes pouvant souffrir de handicaps (dyslexie, déficience mentale...), à des personnes en alphabétisation ou en apprentissage du français. Tous ces ouvrages s'attachent à dépasser ces problématiques pour permettre un meilleur accès aux plaisirs de la lecture.

La lecture publique : une compétence départementale

La compétence obligatoire « lecture publique » confiée à tous les Départements consiste à soutenir, organiser et développer l'accès à la lecture pour tous les habitants d'un territoire. Les missions des agents de la MD16 sont vastes : soutien aux bibliothèques municipales, intercommunales et associatives via la mise à disposition de collections de livres, documents, ressources numériques..., formation et professionnalisation des bibliothécaires, coordination du réseau de lecture publique, inclusion de tous les publics, lutte contre les fractures culturelles et numériques...

Voir zoom sur Sésame, la bibliothèque numérique du département, page 9.

BON À SAVOIR

EN BREF

Archives : quand le rebut devient œuvre d'art

Faire du beau avec du rebut, créer du neuf avec de l'ancien : telle est la philosophie qui a guidé la création d'une œuvre d'art pour le moins étonnante. Pour la voir, il suffit de pénétrer dans le hall des Archives départementales de la Charente à Angoulême. Et de lever les yeux pour admirer une sorte de jungle suspendue au plafond, qui tient sa singularité des matériaux qui ont été utilisés : des ficelles, du craft, du papier imprimé, des cordelettes, des sangles, des rubans... que les archivistes envoient habituellement au pilon via des entreprises de recyclage classique. *« Cette histoire est née du hasard d'une rencontre, raconte Marion Bernard, directrice des Archives départementales. L'une de nos agents, qui est passionnée par les travaux manuels et l'upcycling a croisé les bénévoles de l'association La Fabrique du Hasard lors d'une brocante. Elle a été séduite par leur travail autour du recyclage textile et suggéré que l'on collabore pour revaloriser nos matériaux de rebut »*. Pendant près d'un an, les bénévoles de l'association ont ainsi réalisé des créations à partir de plusieurs kilos de matières en tous genres que les archivistes avaient soigneusement collectées. Le résultat est saisissant : créative ingénieuse, écologique, cette réinterprétation de la mémoire charentaise est également très poétique. *« Donner une seconde vie à des choses anciennes : c'est une façon d'opérer qui s'accorde plutôt bien avec nos missions et nos valeurs »* indique Patrick Mardikian, Vice-président chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme. L'installation composée de la jungle, mais aussi d'un tableau, de fleurs, de bouquets... est appelée à évoluer. Des photographies de paysages charentais, réalisées par un agent des Archives, viendront compléter cet inventif décor.



Installation artistique aux Archives



Sapin penché à Mosnac-Saint-Simeux

Ils veillent sur nos chemins, abritent des oiseaux, rafraîchissent nos étés, racontent des histoires... Certains arbres ont une présence presque majestueuse, une silhouette qui marque les esprits, une longévité qui force le respect. Ce sont ces arbres dits remarquables que le Département de la Charente souhaite mettre à l'honneur à travers un nouveau recensement, auquel vous pouvez participer.

Et si vous partiez à la rencontre des arbres remarquables près de chez vous ?

Pourquoi recenser ces arbres ? Parce que le monde change, et vite. Réchauffement climatique, sécheresses à répétition, biodiversité en péril... Dans ce contexte, les arbres jouent un rôle plus crucial que jamais. Ils stabilisent les sols, régulent l'eau, purifient l'air, servent d'abri à de nombreuses espèces. Et puis, soyons honnêtes, ils rendent nos paysages plus beaux, plus vivants, plus respirables. Certains d'entre eux, par leur taille impressionnante, leur essence rare, leur forme originale ou simplement leur ancienneté, méritent qu'on les repère, qu'on les comprenne, qu'on les protège. C'est justement le but de cette grande opération lancée par le Département. À vous de jouer ! Que vous soyez promeneur du dimanche, passionné de nature ou simple habitant curieux, vous pouvez signaler un arbre que vous jugez exceptionnel. Il peut se trouver dans un jardin, un parc, un champ, en pleine rue... Peu importe, du moment qu'il vous semble sortir du lot. Même les arbres situés sur des terrains privés peuvent être recensés, à condition d'avoir l'accord du propriétaire. Alors si vous avez dans votre jardin un tilleul centenaire, un chêne majestueux ou un cèdre impressionnant, n'hésitez pas à le faire connaître ! Le formulaire est très simple à remplir et vous pouvez le récupérer en mairie ou

directement en ligne sur le site du Département ou celui de Charente Nature. Le recensement est ouvert jusqu'au 31 décembre 2026, alors prenez le temps d'ouvrir l'œil lors de vos balades ! Ensemble, faisons vivre notre patrimoine naturel.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Un arbre remarquable fait naître de l'émerveillement, de la curiosité ou juste à minima de l'intérêt. Il y a de multiples façons pour un arbre de se faire remarquer. Sa dimension, sa forme, son esthétisme, son âge ou encore sa valeur historique attirent l'œil sur lui. Ainsi, un arbre n'est « remarquable » que s'il est reconnu comme tel par une ou plusieurs personnes. Ces observations font donc place à une certaine subjectivité. Sur la base de démarches similaires, le Département de la Charente a retenu certains critères afin de faciliter leur recensement. Par exemple, un arbre de trop faible circonférence pour son espèce et appartenant à une espèce commune en Charente ne sera pas recensé, même s'il satisfait parfaitement aux critères de position, de localisation et d'isolement. De façon générale, pour ne pas trop limiter la sélection, tout arbre qui a une particularité exceptionnelle doit être recensé. ■

Deux modalités de participation sont proposées :

- en mairie : formulaire papier à retirer et à déposer à l'accueil (les fiches seront ensuite transmises à Charente Nature, impasse Lautrette, 16000 Angoulême)
- en ligne : questionnaire numérique sur le site du Département (www.lacharente.fr) et de Charente Nature (www.charente-nature.org) et par mail à l'adresse arbres@charentenature.org

Pour toute information complémentaire :

- Charente Nature - 07 83 68 19 58 - arbres@charentenature.org
- Département de la Charente, Secteur environnement - 06 08 62 72 32

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Participez à l'inventaire des

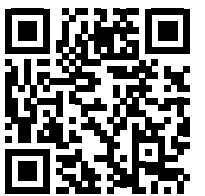
Arbres remarquables

de la Charente

Consultez la notice explicative et remplissez la fiche de recensement, disponibles en mairie ou sur les sites internet du Département et de Charente nature.

Campagne de recensement jusqu'au 31 décembre 2026

Plus d'informations sur www.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



**[https://la.charente.fr/
ArbresRemarquables](https://la.charente.fr/ArbresRemarquables)**

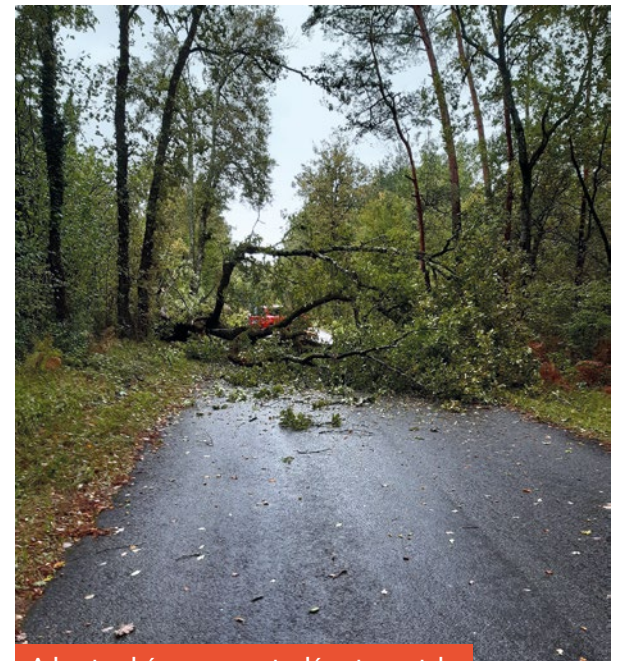
Les agents de terrain de la Direction des Routes et de l'Aménagement suivent un planning de viabilité estivale depuis le 17 mars. Un système d'astreintes qui place les équipes en situation d'intervention et de maintien de la circulation sur le réseau routier. En toutes circonstances, 7j/7.

Routes : en été, comme en hiver, des agents prêts à intervenir

Les 205 agents de terrain de la Direction des Routes et de l'Aménagement (DRA) sont amenés à intervenir pendant et en dehors des heures ouvrées en cas d'événements affectant l'exploitation des routes départementales. La nuit et le week-end, tout au long de l'année, un système d'astreintes organise ainsi leur temps de travail. Objectif : maintenir un réseau routier opérationnel et une circulation sécurisée en toutes circonstances. La viabilité estivale court du 17 mars au 30 novembre. Durant cette période, 10 agents de terrain - 2 dans chacune des 5 agences départementales réparties sur tout le territoire - se tiennent ainsi prêts à intervenir, toujours en binôme. Un technicien assure de son côté une veille de sécurité et reçoit notamment les appels d'urgence. Il y a en outre une astreinte de décision, qui concerne un cadre du siège de la DRA. Ce dernier peut, en cas d'événement exceptionnel, déclencher un renfort des équipes, voire une cellule de crise.

Tout le réseau concerné

Accident, animal mort, chute d'arbres, objet sur la route, phénomène climatique. L'intégralité des 5 200 km du réseau routier départemental peut faire l'objet de ces interventions d'urgence. « Mais en cas de gravité ou d'ampleur exceptionnelle d'un événement, il y a une hiérarchisation des routes, des plus structurantes aux moins fréquentées qui permet de prioriser les interventions », détaille Thomas Dupeyroux, chef du service Entretien et exploitation des routes au Département. En 2024, plus d'un millier d'interventions ont été effectuées partout en Charente durant ces périodes d'astreinte, un chiffre en hausse depuis plusieurs années, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'accidents et de la fréquence des phénomènes météorologiques exceptionnels en été comme les forts coups de vent ou les inondations. ■



Arbre tombé sur une route départementale

Enduit ou techniques à froid. L'entretien du réseau routier départemental se prête à l'innovation depuis plusieurs années. Avec des procédés moins énergivores et plus économiques.

Vers un entretien des routes départementales plus écologique et économique

En 2024, l'enduit superficiel d'usure
c'est 1,5 M de m² mis en œuvre,
pour 330 km de route et

➤ 3,5 M€
investis dans cette technique.



Application d'enduit superficiel d'usure (ESU) sur la RD 110 à Saint-Sornin, juillet 2024

Le Département mise depuis plusieurs années sur des techniques à la fois efficaces, économiques et respectueuses de l'environnement pour l'entretien de certaines portions bien spécifiques de ses 5 200 km de routes. Parmi ces techniques : l'enduit superficiel d'usure (ESU), application successive de liant et de gravillons. Cet enduit améliore l'adhérence des chaussées et leur imperméabilité, notamment en présence de fissures. Longtemps réservé au réseau secondaire (routes départementales de troisième et quatrième catégorie, soit 3 700 km en Charente), l'ESU est aujourd'hui de plus en plus utilisé pour l'entretien du réseau structurant et présente plusieurs avantages : il limite les risques pour les équipes (grâce à l'émulsion de bitume utilisée dont la température n'excède pas 80° C) et réduit la consommation d'énergie, s'inscrivant dans une démarche environnementale. Une signalisation adaptée avertit les automobilistes pendant et après les travaux, sur ces chaussées où les usagers ne sont pas habitués à ce type de revêtement. Le balayage de l'excédent de gravillons est réalisé sous 24h sur les axes à fort trafic, et entre 48h et une semaine sur le réseau secondaire. Sur ces sections traitées, la prudence est de mise et les usagers sont invités à réduire très fortement leur vitesse.

Entretien préventif

Dans un contexte budgétaire contraint, l'ESU s'avère économiquement pertinent pour l'entretien préventif du patrimoine routier. Tout comme d'autres techniques, dites « à froid », de plus en plus expérimentées sur les routes charentaises, en fonction des axes où elles seront les plus adaptées. La grave-émulsion, mélange de mortier bitumineux et de granulats (pouvant intégrer jusqu'à 100 % de recyclé), a ainsi permis en 2024 de traiter 30 km de routes. Le béton bitumineux à l'émulsion (BBE), intégrant couramment 30 % de granulats recyclés, est quant à lui privilégié sur les itinéraires à trafic moyen. Enfin, le retraitement en place, procédé vertueux de recyclage des matériaux de la chaussée, a vu deux chantiers de recyclage de deuxième génération réalisés en 2023 sur les RD 674 et RD 13 (recyclage d'une chaussée déjà recyclée en 2009). Une expérimentation de retraitement en place superficiel sur 4 cm d'épaisseur est prévue en 2025 sur la RD 357, route à faible circulation. ■



Le Département lance son Projet Alimentaire Territorial pour la Charente pour bâtir un modèle plus local, plus sain et plus durable.

Le contenu de nos assiettes ? Un enjeu territorial majeur

Aujourd'hui, ce que nous mangeons est bien plus qu'une affaire de goût : c'est un véritable enjeu pour nos territoires. C'est à partir de ce constat qu'est né le Projet Alimentaire Territorial (PAT), un outil collaboratif encouragé et labellisé par le ministère de l'Agriculture. L'objectif ? Rassembler les forces vives d'un territoire pour relever ensemble les défis de la transition agricole, alimentaire et environnementale. Non obligatoire, ce document est le fruit d'une démarche volontaire qui vise à relocaliser notre alimentation. Ancré localement mais inscrit dans une dynamique nationale, le PAT de la Charente dessine ainsi une feuille de route ambitieuse à l'horizon 2030, qui a été construite par le Département et quelque 122 partenaires : institutions, collectivités locales, syndicats, associations et entreprises agricoles, associations solidaires et structures d'insertion, établissements scolaires... tous réunis autour

d'une même table pour élaborer une vision commune pour le territoire charentais.

Soixante-dix actions concrètes

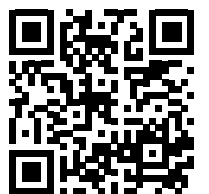
Tout a commencé en 2022 lorsque la Charente, consciente des enjeux climatiques, économiques et sociaux, a décidé d'agir. Les difficultés rencontrées par les agriculteurs charentais, mises en regard avec les besoins croissants en solutions locales et durables pour les cantines des collèges, ont rendu évidente la nécessité d'engager une politique permettant de faire le lien entre agriculture locale et alimentation collective. Un diagnostic réalisé en 2023 a permis de comprendre en profondeur les besoins du territoire, de ses producteurs et de ses institutions et de définir les objectifs stratégiques du PAT. Trois grands enjeux ont pu être dégagés : « Développer les ressources agricoles du territoire » pour renforcer la production locale en valorisant les ressources de la Charente, en diversifiant

les filières et en soutenant une agriculture durable et résiliente ; « Agir auprès des publics » pour accompagner et sensibiliser l'ensemble des publics cibles du territoire ; « Structurer les moyens d'action à l'échelle du PAT » via des moyens logistiques, humains et organisationnels. Autour de ces trois enjeux, soixante-dix actions concrètes ont ainsi été co-construites en mutualisant les compétences et en expérimentant des solutions inédites.

Résilient, durable et équitable

Parmi les 21 objectifs du PAT : disposer de 10 collèges écocertifiés d'ici 2028, atteindre 20 % de produits de qualité dans l'aide alimentaire, accompagner les collèges pour atteindre 30 % de bio local et 70 % de plats "fait maison", et les producteurs à la définition d'un outil mutualisé d'ici 2030. À plus long terme, le PAT vise à bâtir une souveraineté alimentaire locale, réduire l'empreinte carbone et améliorer la santé publique par l'alimentation. Le modèle

collaboratif qui a présidé à l'élaboration du PAT permet d'impliquer, activement et dès maintenant, l'ensemble des acteurs charentais pour bâtir un système alimentaire plus résilient, durable et équitable pour tous. ■



Plus d'informations sur
www.lacharente.fr
<https://la.charente.fr/PAT>

CHIFFRES CLÉS ➤

350 000
hectares agricoles
(62 % du territoire)

4 480
exploitations,
dont 15 % en vente directe

3 QUESTIONS À...



Philippe BOUTY

Président du
Conseil départemental
de la Charente

► POURQUOI FAIRE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

L'alimentation est au cœur de notre quotidien. La composition de nos assiettes est donc un enjeu majeur. Favoriser l'accès à une alimentation de qualité avec des produits locaux était pour nous un projet important à mettre en place et qui manquait cruellement en Charente. Le projet alimentaire territorial est un projet gagnant-gagnant : pour notre santé tout d'abord car il s'agit aussi de développer la présence des produits issus de l'agriculture biologique dans nos assiettes. Pour les agriculteurs du territoire ensuite, qui manquent parfois de débouchés pour vendre leurs productions. Ce PAT, c'est donc la garantie de les soutenir concrètement. Enfin, ce PAT est un dispositif qui doit permettre de lutter efficacement contre le changement climatique mais aussi soutenir notre économie locale et notre souveraineté en relocalisant toute une partie de notre production alimentaire. Pour toutes ces raisons, nous avons souhaité mettre en place ce projet ambitieux pour la Charente

► QUI SERA CONCERNÉ PAR CE PAT ?

Que ce soit dans les collèges, les EHPAD ou les structures spécialisées, le Département produit chaque année près de 7,7 millions de repas. Notre objectif, c'est de garantir avant tout pour ces publics un approvisionnement en produits locaux et bio. Plus globalement, le PAT et ses 70 actions doivent bénéficier à l'ensemble des Charentaises et des Charentais.

► QUAND EST-CE QUE LE PAT SERA PLEINEMENT EFFECTIF ?

Mettre en place un tel projet prend beaucoup de temps car il y a une multitude d'acteurs à faire converger autour des différents objectifs portés par le PAT. Je rappelle que nous partons d'une feuille blanche et maintenant que le diagnostic et la feuille de route ont été réalisés, le plus dur reste à faire : traduire et ancrer dans la réalité des Charentaises et des Charentais ce projet alimentaire territorial. Bien entendu, nous n'avons pas attendu la fin de la rédaction de la feuille de route pour mettre en place plusieurs actions qui intègrent désormais le PAT. Je pense, par exemple, aux marchés de producteurs lors de la saison estivale ou au développement du bio dans les assiettes des collégiens. Tout cela prend néanmoins du temps.

Trois grands enjeux, des exemples concrets

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE EN CHARENTE

ENJEU 1 :

Développer les ressources agricoles du territoire

- Le Département s'est engagé à soutenir la structuration d'une **filière chanvre** en Charente pour diversifier les débouchés agricoles.
- Des **financements** pour la transition écologique, pour les organismes de solidarité...
- Développement des **circuits courts** : grâce à la plateforme Agrilocal, le Département favorise les achats de restauration collective auprès des producteurs locaux.

ENJEU 2 :

Agir auprès des publics

- **Collège à la ferme** : le Département organise des journées de visites pour les élèves charentais qui peuvent ainsi découvrir l'agriculture locale.
- **Challenge culinaire** : cette initiative permet de sensibiliser les collégiens à une alimentation durable et équilibrée ainsi qu'à la réduction des déchets.
- **Paniers vrac solidaires** : le Département finance des produits bio et locaux dans les épiceries sociales et solidaires.
- **Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)** : l'expérimentation de la SSA a pour objectif de garantir à un panel d'allocataires du RSA et d'étudiants un accès à une alimentation saine, tout en soutenant les distributeurs, producteurs et agriculteurs locaux.

ENJEU 3 :

Structurer les moyens logistiques à l'échelle du département

- **Aide à l'investissement** : le Département a soutenu le projet collectif porté par Paysans Charente Bio dans l'acquisition de matériel de mutualisation.
- Dans le cadre du **Campus de l'insertion**, le Département a financé des formations en maraîchage bio adaptées aux encadrants et salariés en insertion.

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Retrouvez le stand du Département à l'occasion des marchés de producteurs de pays organisés par la Chambre d'Agriculture de la Charente. Les chefs cuisiniers, agents du Département, vous présentent leur savoir-faire et vous proposent de déguster des recettes originales préparées avec les produits des producteurs présents sur le marché du jour.

Tournez la roue et tentez de répondre aux différentes questions sur le PAT.

- | | | |
|---|--|--|
| • Dimanche 15 juin
LAROCHEFOUCAULD-
EN-ANGOUMOIS | • Vendredi 27 juin
VAL-DES-VIGNES
(PÉREUIL) | • Mercredi 9 juillet
VARS |
| • Jeudi 26 juin
CHASSENEUIL-
SUR-BONNIEURE | • Mercredi 2 juillet
HIERSAC | • Mercredi 27 août
LA COURONNE |



Marché de producteurs de pays à Louzac-Saint-André, le 5 juillet 2024

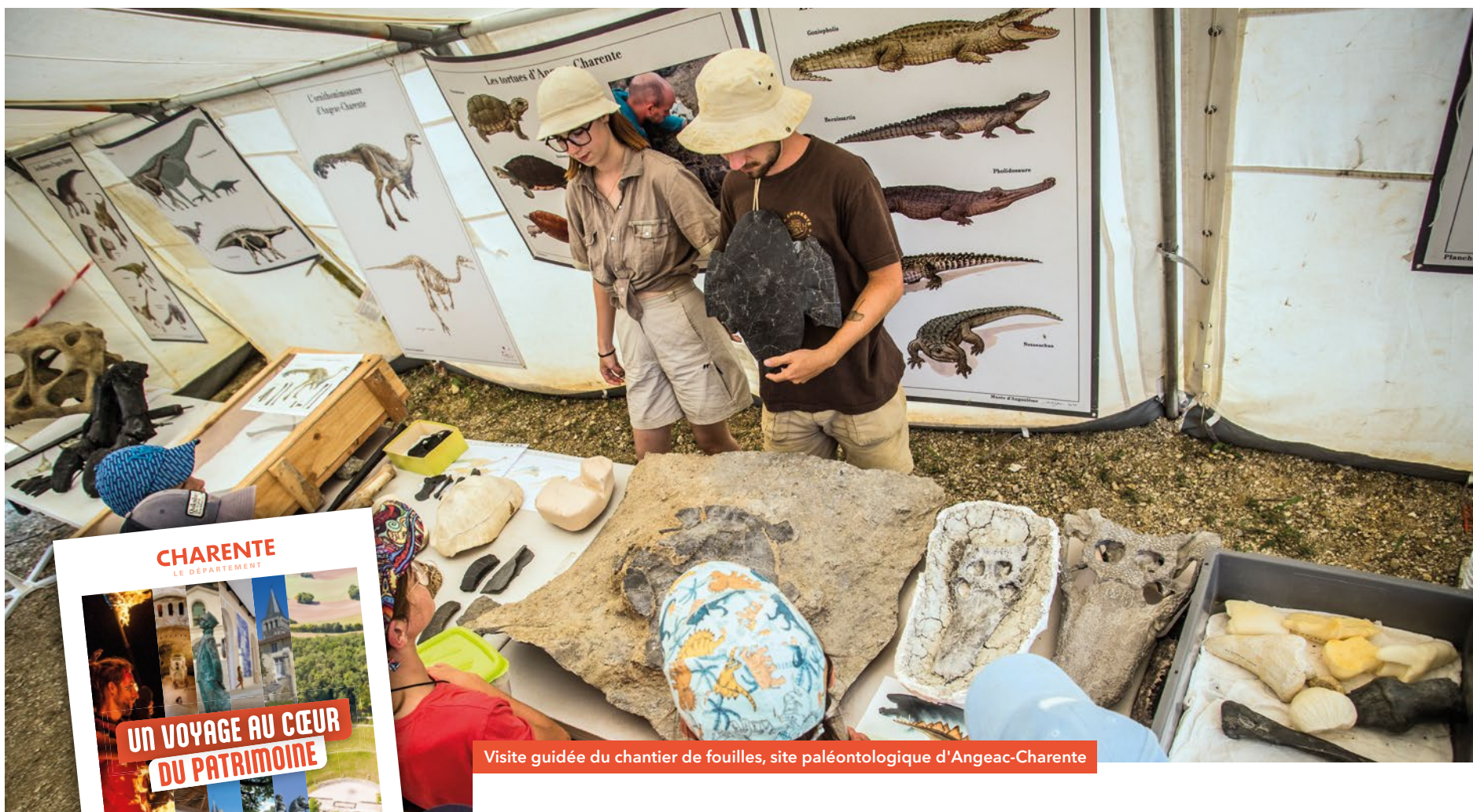
9,5 %
des producteurs
engagés en bio

1,8 M
de repas par an
dans les collèges

Objectifs 2027-2030 :
30 % de denrées bio locales dans les collèges
et **+ 30 %** des approvisionnements réalisés chez
des producteurs locaux

Patrimoine, sites naturels ou sites culturels. Le Département valorise les richesses du territoire à travers une carte et un guide. De quoi préparer ses vacances en Charente.

Et si on visitait la Charente cet été ?



Visite guidée du chantier de fouilles, site paléontologique d'Angeac-Charente



➤ 5 000

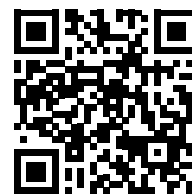
C'est le nombre de collégiens qui bénéficient chaque année de l'opération «Collège et patrimoine» inscrite dans le programme départemental des itinéraires éducatifs : des visites de sites patrimoniaux partout en Charente financées par le Département dans le cadre scolaire.

Il est tout nouveau, tout beau, et donne envie de passer ses vacances en famille ici, en Charente. Le guide «Un voyage au cœur du patrimoine» est édité pour la première fois cette année par le Département, dans le cadre du Schéma départemental de développement pour un tourisme durable en Charente (2024 – 2030). Ce fascicule, illustré et cartographié, détaille et met en valeur quelque 34 sites culturels ou patrimoniaux du territoire. Du site paléontologique d'Angeac-Charente au Domaine de Boisbuchet à Lessac, en passant par l'Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation à Angoulême ou la Maison natale de François Mitterrand à Jarnac, «Un voyage au cœur du patrimoine» propose des découvertes à faire en famille, à travers l'histoire et la culture charentaise, partout dans le département. Chaque page est consacrée à un site, distille infos pratiques et caractéristiques principales.

Trésors naturels et patrimoniaux

Tous les sites présentés dans la brochure sont partenaires de l'opération «Collège et Patrimoine», au travers de laquelle le Département finance des sorties scolaires (visite, transport et médiation) pour les collégiens charentais. Le fascicule recense les églises et les châteaux, les Villes et Pays d'art et d'Histoire ainsi que les lieux ressources et de conseils, comme le CAUE (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente) ou encore l'Artothèque du Musée d'Angoulême (MAAM). On y trouve également le programme des Nuits Archéo, ainsi que les infos pratiques sur les Offices de tourisme en Charente. Enfin, les richesses naturelles du département ne sont pas oubliées. Quatre espaces naturels sensibles sont ainsi valorisés dans cette publication : les Gorges du Chambon à Eymouthiers, les Marais de Saint-Fraigne, les Bouchauds à Saint-Cybardeaux et les Étangs de Montrollet. Bref, «Un voyage au cœur du patrimoine», c'est le petit guide malin à avoir dans son sac pour se balader en Charente cet été. ■

«Un voyage au cœur du patrimoine» est disponible sur les sites internet du Département et aussi dans les différents Offices de tourisme charentais.



<https://la.charente.fr/ExplorePatrimoine>

ZOOM SUR...

La carte touristique de la Charente 2025 est disponible

Des centaines de lieux à découvrir, d'itinéraires pédestres ou cyclistes, de loisirs à faire en famille ou entre amis. La carte touristique de la Charente 2025 est sortie et elle fourmille d'idées, à destination des visiteurs mais aussi des Charentais eux-mêmes. C'est un véritable outil pour se réapproprier le territoire et visiter la Charente. Forêts, parcs, vestiges, châteaux et jardins, sites de pêche, baignades, etc. Impossible de faire le tour de la multitude d'infos données par ce document pratique, réactualisé, pour cette deuxième année de parution, en partenariat avec les Offices de tourisme. La carte détaille aussi l'agenda des manifestations et des festivals charentais, d'avril à novembre.

La carte touristique 2025 est disponible partout en Charente, dans les Offices de tourisme, dans certains commerces et téléchargeable sur www.lacharente.fr.



Avec « Un voyage au cœur de la création », le Département met en valeur les artisans d'art du territoire. À travers des portraits de ces créateurs et créatrices aux mains d'or.

Un guide pour découvrir les artisans d'art charentais

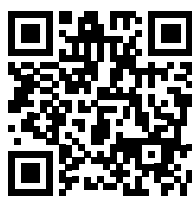


C'est le fruit de plusieurs mois de travail partenarial, auquel ont participé le service Patrimoine et Tourisme du Département, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente, les Offices de tourisme charentais et la Région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif de recenser les métiers d'art d'exception sur le territoire charentais. Le guide « Un voyage au cœur de la création » est lancé ce mois-ci au Château de la Mercerie à Magnac-lès-Gardes. Cette brochure vise à promouvoir le savoir-faire des artisans d'art installés en Charente. « C'est la première fois que nous valorisons ainsi ces métiers au travers d'un document unique », indique Patrick Mardikian, Vice-président chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme. Le livret que nous publions permet de prendre la mesure de la variété et de la richesse de l'artisanat d'art sur notre territoire, souvent en lien avec l'histoire de la Charente. »

Des visites d'atelier et des stages

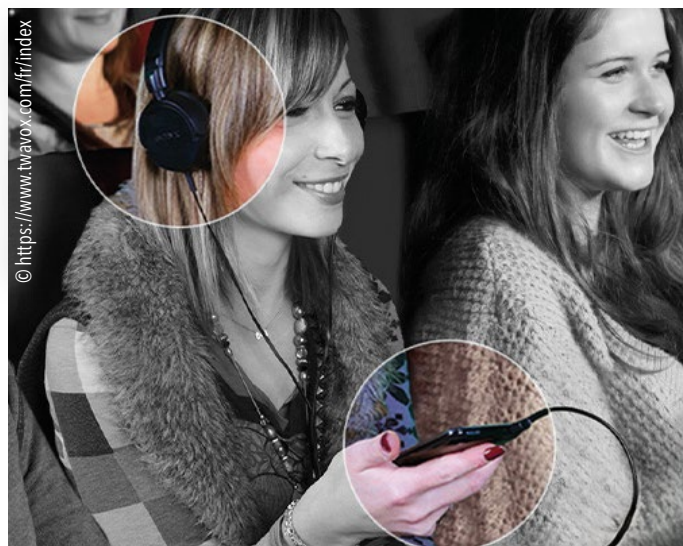
Joaillerie, travail du feutre, de la porcelaine, du papier ou du cuir. Quelque 65 artisans d'art, artistes et entreprises du patrimoine vivant - pour la grande majorité labellisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et couvrant toute la Charente - sont ainsi présentés dans cette brochure, riche en photos et en informations sur les métiers présentés. Avec une spécificité : chacun des créateurs recensés dans le guide ouvre son atelier au public, soit pour proposer des visites sur réservation, soit pour animer des stages de découverte et d'initiation. Une vraie mine d'or pour ceux et celles, touristes ou locaux, curieux de ces savoir-faire précieux et ancestraux. Le livret « Un voyage au cœur de la création » est édité dans le cadre du Schéma départemental de développement pour un tourisme durable en Charente. Il est disponible dans les Offices de tourisme, et téléchargeable sur le site du Département, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de Charentes Tourisme ou encore des Gîtes de France. ■

<https://la.charente.fr/ExploreCreation>



En Charente, l'inclusion a franchi une nouvelle étape avec la mise en place d'une technologie innovante : Twavox, un système qui permet aux personnes en situation de handicap de vivre pleinement une séance de cinéma.

La Charente rend le cinéma accessible à tous



Grâce à une collaboration entre le Département et Ciné Passion 16 (qui regroupe 7 salles charentaises), tous les cinémas charentais sont désormais équipés de ce système discret et inclusif. Grâce à un boîtier relié au projecteur de la salle de cinéma, les publics malvoyants et malentendants accèdent à des sous-titres, à un son amplifié ou à une audiodescription de tous les films qui sortent en salle. L'idée maitresse est simple : permettre aux spectateurs souffrant d'un handicap sensoriel de vivre leur séance comme tout un chacun, en toute autonomie et sans avoir à se signaler. Il suffit de télécharger l'application Twavox sur son smartphone et de se munir d'un casque audio personnel. Cette technologie est un tournant décisif par rapport aux anciens dispositifs. Jusqu'à présent, les séances dites « accessibles » étaient limitées à des créneaux spécifiques, avec des sous-titrages imposés à tous, même aux accompagnants valides, et qui excluaient les personnes malvoyantes. Désormais, l'accessibilité concerne toutes les salles, tous les films, tous les horaires, sans distinction ni stigmatisation. Une dizaine de salles* ont été équipées début mars grâce au soutien du Département, y compris la structure itinérante CRCATB qui propose des séances dans les EHPAD charentais ou lors des Cinés de plein air. ■

* Le CGR à Angoulême et le Galaxy à Châteaubernard disposaient déjà de leur propre système.



Téléchargez l'application Twavox sur votre smartphone en flashant le QRCode.

<https://la.charente.fr/TwaVox>

Twavox'NG

EN BREF

Sésame

La bibliothèque numérique gratuite de Charente



Des ebooks, des films, des séries, des documentaires, des concerts audio et vidéo, des magazines, des formations, etc. : pas besoin d'une énième plateforme payante de VOD pour accéder à ce riche contenu. Il suffit de se connecter à Sésame, la bibliothèque numérique de Charente. Accessible 24h/24, 7j/7 sur smartphones, tablettes et ordinateurs, ce service en ligne a été créé par le Département pour permettre à chacun d'accéder gratuitement à une offre culturelle variée. Au-delà de toutes ces ressources numériques, Sésame contient également le catalogue complet de la Médiathèque départementale avec 115 000 livres et CD acquis par une équipe de bibliothécaires passionnés. Des œuvres qui peuvent être réservées en ligne et acheminées dans votre bibliothèque la plus proche. Fruit d'un partenariat entre la Médiathèque départementale de la Charente (MD16) et les bibliothèques du territoire et co-financé par les EPCI et le Département, Sésame est à la fois un prolongement des collections physiques et une porte d'entrée vers les bibliothèques. Sésame offre un espace de médiation avec des sélections thématiques, des coups de cœur et des recommandations pour guider les utilisateurs et les encourager à découvrir de nouvelles ressources. Et pour accéder à l'ensemble de ces contenus, rien de plus simple : il suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques du territoire.

Vous n'êtes inscrit dans aucune bibliothèque ? Pré-inscrivez-vous sur sesame.lacharente.fr en choisissant la bibliothèque la plus proche de chez vous. Votre bibliothécaire vous contactera pour finaliser votre inscription.

Le dispositif Dynam'is propose un suivi resserré et pluridisciplinaire aux allocataires longue durée du RSA. Avec notamment la prise en compte des problématiques de santé.

Dynam'is, un accompagnement innovant pour les allocataires du RSA

TÉMOIGNAGES

Aline, 56 ans, allocataire RSA depuis plus de 5 ans, accompagnée depuis plus de 13 mois dans le cadre de Dynam'is

« Ma référente m'a proposé de rencontrer la psychologue du travail de Dynam'is il y a 1 an car il restait des freins en moi, de mauvais souvenirs professionnels. Ensemble, nous avons revu certaines situations et les avons "corrigées" - il en a résulté un changement de regard. Cette psychologue a réhabilité la personne que je suis maintenant. Elle m'a ensuite proposé de poursuivre avec la conseillère en insertion professionnelle du dispositif afin de pouvoir candidater avec plus d'assurance. J'aimerais insister sur la confiance que Dynam'is installe d'emblée dans la relation d'accompagnement et de suivi. S'il m'arrive, moi, de douter encore, au moins, je ne doute plus du tout des objectifs à atteindre. »

Caroline, 50 ans, accompagnée durant 13 mois dans le cadre de Dynam'is, allocataire du RSA pendant 8 ans

« J'ai été longtemps cheffe d'entreprise et quand, suite à des aléas de vie, je suis devenue allocataire du RSA, j'en ai conçu une grande honte. Pour moi, Dynam'is a été un tremplin, un chemin vers une nouvelle estime de moi. Grâce aux rendez-vous réguliers, je me suis sentie cadrée, dans la situation de me dire de nouveau que j'étais capable de faire des choses. À chaque rendez-vous, je me fixais un objectif et cela m'a permis d'avancer. J'ai eu un sentiment de progression, étape par étape. Aujourd'hui, j'ai créé mon entreprise d'ateliers d'auto-massage, je suis sortie du dispositif RSA et je suis très contente... même si je sais que le combat continue ! »

En Charente, plus de 55 % des allocataires du RSA sont dans cette situation depuis plus de cinq ans. Un taux supérieur à la moyenne nationale, qui s'ancre souvent dans des difficultés de santé, physique et psychologique. Pour y répondre, le Département a lancé en 2023 l'expérimentation Dynam'is sur le territoire de l'Angoumois, cofinancée par l'État et l'Union Européenne⁽¹⁾. Ce dispositif, appelé à élargir son action au territoire Ouest Charente dès le second semestre 2025, propose actuellement un accompagnement renforcé et individualisé : une infirmière, une psychologue du travail et deux conseillères en insertion professionnelle interviennent en équipe, en lien avec les travailleurs sociaux, auprès de volontaires en situation d'insertion longue.

➤ **9 261**
foyers sont
bénéficiaires du RSA
en Charente, dont
5 163 depuis
plus de 5 ans

Des rendez-vous plus fréquents

« L'idée est de répondre individuellement à chaque situation, afin d'être dans un accompagnement dynamique, au plus près des besoins des personnes », explique Thibaut Simonin, Vice-président chargé des politiques solidaires, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire. Depuis janvier 2023,

367 allocataires ont ainsi été suivis, avec des rendez-vous toutes les deux à trois semaines, contre seulement deux à trois fois par an dans le dispositif classique. L'accompagnement vise à lever les freins, reconstruire un parcours professionnel ou orienter vers de nouvelles voies, en s'adaptant aux besoins et à la prise d'autonomie de chacun. Si certains allocataires retrouvent un emploi, d'autres préparent leur retraite, accèdent à une formation ou obtiennent une reconnaissance de handicap (20 % des cas). Pour la majorité, cet accompagnement individualisé, et notamment son approche psychologique, a abouti à un mieux-être global, propice à la mise en place de démarches actives d'insertion. Une dynamique de parcours précieuse pour ces allocataires de longue durée. ■

⁽¹⁾ Coût du dispositif en 2024 : 260 000 € (150 000 € FSE, 55 000 € État, 55 000 € Département).

3 QUESTIONS À...



Thibaut SIMONIN

Vice-président chargé des politiques solidaires, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire

« Depuis fin 2023 et la mise en place du Dynam'is, on se rend compte qu'une approche psychologique permet [...] de débloquent des situations et d'ouvrir vers un retour à l'emploi [...] »

Thibaut SIMONIN

➤ POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ METTRE EN PLACE LE DISPOSITIF DYNAM'IS ?

En Charente, nous comptons une forte proportion d'allocataires du RSA de longue durée. Historiquement, on a toujours eu tendance à se concentrer sur les nouveaux allocataires, partant du principe qu'ils seraient plus facilement remis en situation d'emploi. Et cela marche plutôt bien, notamment au travers du dispositif @tout Charente Emploi. Mais il y a des freins, issus de parcours individuels, qui ne permettent pas une remobilisation rapide de certaines personnes et petit à petit, pour elles, l'accompagnement se fait moins soutenu, moins dense. Avec Dynam'is, nous souhaitons nous adresser à ces allocataires, sans pour autant abandonner les primo-entrants.

➤ QUEL BILAN TIREZ-VOUS PLUS D'UN AN APRÈS LA MISE EN PLACE DE CETTE EXPÉRIMENTATION PLURI-DISCIPLINAIRE ?

Depuis fin 2023 et la mise en place du Dynam'is, on se rend compte qu'une approche psychologique permet - parfois en quelques mois pour certains - de débloquent des situations et d'ouvrir vers un retour à l'emploi, alors même que cela faisait dix ans que des travailleurs sociaux très compétents s'y « cassaient les dents ». En outre, l'approche globale nous a permis de réorienter de nombreux allocataires vers des dispositifs plus adaptés à leurs situations. Nos professionnels ont ainsi pu monter des dossiers de reconnaissance de handicap et d'AAH (allocation aux adultes handicapés). C'était l'un des enjeux que nous avions anticipé et qui s'est révélé une réalité, pour environ 20 % des cas. C'est ainsi qu'au-delà du seul retour à l'emploi - au vu des profils concernés - je considère que le bilan est très positif : les compétences additionnées au sein de l'équipe Dynam'is apportent une vraie plus-value à l'accompagnement des allocataires de longue durée.

➤ COMMENT LE DISPOSITIF EST-IL APPELÉ À ÉVOLUER ?

La première phase d'expérimentation portait sur le territoire d'action sociale de l'Angoumois. En ce moment, nous recrutons 2 personnes - une infirmière et une psychologue - pour l'étendre à celui d'Ouest Charente. Nous souhaitons développer et pérenniser cette pratique et cette méthode d'accompagnement qui porte ses fruits. Dans le cadre de loi « Plein Emploi », il est demandé davantage aux allocataires du RSA au travers de la contractualisation, avec des heures d'activités, etc. Moi, je suis prêt à leur en demander plus... mais si nous aussi, nous leur apportons plus. Avec Dynam'is, c'est ce que nous faisons, modestement et en restant bien conscients que le dimensionnement reste très largement insuffisant pour bénéficier massivement aux allocataires.



Les accueillants familiaux accueillent à domicile des personnes âgées ou handicapées. Ils sont agréés par le Département. Un métier profondément humain et enrichissant.

Et si vous deveniez accueillant familial ?

La Charente compte
➤ 346
 places en accueil
 familial.

➤ **296**
 personnes
 sont actuellement
 accueillies dans ce cadre
 dans le département :

167
 personnes âgées et
129
 personnes
 en situation de handicap.

Le métier d'accueillant familial, qui consiste à héberger à titre onéreux jusqu'à trois personnes âgées ou en situation de handicap, est enrichissant à la fois pour l'accueillant et pour la personne accueillie. En Charente, ils et elles (à 90 % des femmes) sont 147 à exercer cette fonction, qui permet de prendre du temps pour s'occuper des personnes et de leur offrir un cadre familial et chaleureux, parfois jusqu'à la fin de leur vie. Avec, pour missions fondamentales de s'assurer de leur bonne santé, de leur sécurité et de leur bien-être physique et moral. La personne accueillante (ou le couple) se voit délivrer un agrément par le Président du Conseil départemental - au même titre que les assistantes maternelles par exemple. L'accueillant familial peut alors exercer cette activité à son domicile ou au sein

d'une Maison d'accueil pour personnes âgées ou adultes en situation de handicap (Mafpah)⁽¹⁾. « Même s'il exerce "en libéral", l'accueillant à domicile ne travaille pas seul et c'est important, précise Solène Merceur, cheffe du secteur Accueillant familial au Département. Un suivi médico-social est assuré par des travailleurs sociaux, qui sont alors garants du projet de vie exprimé par la personne accueillie. »

Un complément de ressources intéressant
 L'accueil familial permet de travailler à son rythme et en fonction de ses projets : on peut accueillir de façon continue dans son logement qui devient alors la résidence de la personne accueillie, de façon ponctuelle (pour les séjours vacances, sorties d'hospitalisation...) ou même à la journée (dans le cadre d'un répit à l'aidant). Cette activité est rémunérée par le biais du

CESU Accueil Familial. La rémunération est partiellement encadrée mais elle se situe en moyenne, pour un accueil à temps plein, aux alentours de 900 euros/mois et par accueil, auxquels s'ajoutent différentes indemnités. « Beaucoup de personnes en reconversion professionnelle exercent ce métier, décrit encore Solène Merceur. Cela diversifie le champ des possibles pour d'anciennes aides-soignantes en EHPAD par exemple. » Des heures de formation sont dispensées après l'obtention de l'agrément, avant de débiter l'activité, puis tout au long de l'exercice. L'agrément est à renouveler tous les cinq ans. À noter enfin qu'il n'y a pas d'âge limite pour être accueillant familial : cela peut donc représenter un complément de ressources intéressant pour des personnes retraitées. ■

⁽¹⁾ Il existe quatre Mafpah en Charente : à Ronsenac, Charras, Dignac et Saint-Séverin.

Pour devenir accueillant familial, contactez le secteur Accueil Familial de la direction de l'Autonomie : **05 16 09 72 62** ou **05 16 09 76 44**
 Des réunions d'informations collectives sont organisées tous les deux mois. Dates des réunions et informations : www.lacharente.fr

TRIBUNES

Ne pas laisser la politique se déshonorer

La réalisation, par la Chambre régionale des comptes, du budget du Département pour 2025 et la démission annoncée du Président marquent un moment de gravité inédit pour notre collectivité.

Soyons clairs : cette situation n'est pas le fruit du hasard ni le résultat d'une crise budgétaire. Elle est la conséquence directe de choix politiques délibérés. En refusant de voter un budget sincère et équilibré, l'opposition et les dissidents ont sciemment précipité le Département vers la perte de son autonomie budgétaire, sans en mesurer toutes les conséquences pour nos politiques publiques, nos associations, les habitants.

Depuis des semaines, ce sont des postures, des jeux d'ego et des manœuvres de pouvoir qui ont pris le pas sur l'intérêt général. Le spectacle donné aux Charentaises et aux Charentais est indigne : la démocratie locale mérite mieux que ces stratégies de table rase.

Dans ce contexte, nous saluons le geste de responsabilité de Philippe Bouty. Sa décision de se retirer avec dignité témoigne d'un respect des institutions et des électeurs que beaucoup devraient méditer. Son bilan restera celui d'une gauche au service des Charentais, fidèle à ses valeurs.

Nous refusons que l'avenir du Département se construise sur des exclusions et des manœuvres de couloir. Nous porterons une ligne claire : loyauté envers les électeurs de 2021, défense des politiques publiques, respect des habitants. Nous ne participerons pas à une gouvernance avec la droite. L'intérêt général et la cohérence politique doivent reprendre le dessus. Nous y veillerons.

La Charente paralysée : il est temps de tourner la page

Depuis plusieurs mois, Philippe Bouty a plongé le Département de la Charente dans une crise institutionnelle profonde. Privé de majorité, désavoué à trois reprises sur le budget, il a refusé d'en tirer les conséquences, bloquant ainsi le fonctionnement de notre collectivité.

S'il avait démissionné en avril, comme tout démocrate l'aurait fait dans une telle situation, le Département serait aujourd'hui doté d'une gouvernance claire, d'un budget adopté et d'une assemblée capable de travailler. Au lieu de cela, nous sommes dans un entre-deux nuisible : pas de délibérations, pas de décisions, pas de cap. Les agents, les communes, les associations, les habitants en subissent directement les conséquences.

Le 21 mai, Philippe Bouty a fini par annoncer sa démission... pour le 1^{er} septembre. Une décision tardive, sans justification, qui prolonge inutilement l'instabilité et l'immobilisme.

Nous, élus du groupe En Avant La Charente, réaffirmons notre volonté de voir émerger une nouvelle majorité démocratique, plurielle, quelle qu'elle soit afin de redonner au Département une direction claire, ambitieuse et responsable.

Il est temps de tourner la page. La Charente mérite mieux.

NUITS ARCHÉO

SPECTACLE "ÉMERGENCE" & MUSIQUE EN IMAGES

Dimanche 27 juillet - 21h45
Saint-Cybardeaux
Théâtre antique des Bouchauds
Spectacle de feu (Cie Manda Lights)
et projection d'images peintes
(Agence Limelight) en musique
(Trio Temp)

SPECTACLE "D'ARBRE EN ARBRE"

Samedi 2 août - 21h45
Chassenon
Parc archéologique
de Cassinomagus
Installation de feu (Cie Carabosse)



Gratuit - Réservation obligatoire
dans la limite des places disponibles
sur patrimoine16.lacharente.fr

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS DE RENTRÉE

Jusqu'au 30 septembre
En ligne sur
edm16.lacharente.fr

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

Lundi 1er septembre
18h à 19h30
La Rochefoucauld-
en-Angoumois
Salle capitulaire du cloître

Mardi 2 septembre
18h à 19h30
Confolens
Salle des fêtes du moulin

Mercredi 3 septembre
18h à 19h30
Barbezieux-Saint-Hilaire
Locaux de l'EDM, auditorium

Jeudi 4 septembre
18h à 19h30
Montmoreau
Salle Albert Sillon,
espace Henri Dunant

Plus d'infos : 05 16 09 69 43 - edm16.lacharente.fr



Vendredi 5 septembre
18h à 19h30
Mansle-les-Fontaines
Salles Louis Léaud et 3e âge,
mairie

Samedi 6 septembre
10h à 12h
Châteauneuf-sur-Charente
Salle des fêtes

Présence obligatoire
des nouveaux élèves
aux permanences

ARCHIVES DE LA CHARENTE

LA SOURCE
UN PORTAIL POUR EXPLORER
LA MÉMOIRE DE LA CHARENTE

Depuis mars 2024, La Source est devenue une porte d'entrée incontournable vers l'histoire et les archives de la Charente. Ce portail numérique unique offre un accès libre et gratuit à l'impressionnant fonds documentaire réuni par les Archives départementales de la Charente : près de 5 millions d'images numérisées consultables en ligne. État civil jusqu'en 1932, cadastre napoléonien, recensements de population, cahiers de doléances, presse locale ancienne, cartes postales... autant de trésors à portée de clic. La Source est bien plus qu'une base de données puisque ce portail propose aussi des ressources prêtes à savourer : galeries thématiques (sur le sport, les publicités d'antan...), expositions virtuelles, podcasts... De quoi satisfaire aussi bien les chercheurs que les curieux ou encore les passionnés de généalogie. Le site a rencontré un large public dès sa première année d'existence : 99 681 visiteurs uniques, 13 millions de pages vues et près de 2 000 espaces personnels créés. Pour poursuivre sur cette belle lancée, les Archives départementales lancent une enquête de satisfaction jusqu'à la fin du mois de juin. Objectif : mieux connaître les attentes des utilisateurs, qu'ils soient réguliers ou occasionnels. Le questionnaire, anonyme et rapide à remplir, permettra d'orienter les prochaines évolutions du portail. Car d'autres nouveautés sont prévues, notamment une interface dédiée aux archives communales. Connectez-vous !

Plus d'infos : lasource.archives.lacharente.fr

LA SOURCE
PORTAIL DES ARCHIVES DE LA CHARENTE

BUS DU DÉPARTEMENT

PERMANENCES TOUTES LES SEMAINES :

le lundi - 14h/17h
Charras - parking de la Mairie
le mardi - 9h30/12h30
Brillac - parking de la Mairie
le mardi - 14h/17h
Alloue - place du village
le mercredi - 10h/13h
Brigueuil - place du village

le jeudi - 9h/12h
Oriolles - sur le marché
le jeudi - 14h/17h
Condéon - devant l'église
le vendredi - 10h/13h
Nersac - place de l'Union
le vendredi - 15h/18h
Vouzan - sur la place du village



JEU

MOTS MÊLÉS

Retrouvez les 16 mots mêlés
dans la grille sur le thème
du Projet alimentaire territorial (PAT).

AGIR AGRICULTEUR ALIMENTATION BIO CHARENTE COLLÈGE
DÉVELOPPER DURABLE LOCALE PAT PRODUCTEUR QUALITÉ
RESTAURATION SOLIDAIRE STRUCTURER TRANSITION

B	J	O	C	B	P	C	O	L	L	E	G	E	G	S
X	V	P	A	T	F	X	K	K	A	Q	P	V	F	A
O	G	Ç	E	T	I	L	A	U	Q	H	R	H	C	G
N	O	I	T	A	R	U	A	T	S	E	R	G	A	Ç
X	X	T	I	Z	R	E	P	P	O	L	E	V	E	D
W	K	R	R	E	R	U	T	C	U	R	T	S	N	Q
H	K	A	Z	L	M	O	E	L	A	C	O	L	Z	O
E	E	N	G	A	G	R	I	C	U	L	T	E	U	R
L	S	S	C	Z	J	S	C	H	A	R	E	N	T	E
B	X	I	F	O	F	X	W	L	U	D	A	Ç	H	K
A	D	T	G	X	A	G	I	R	Q	F	K	E	H	V
R	N	I	Y	Q	C	A	M	D	R	O	V	D	M	T
U	N	O	I	T	A	T	N	E	M	I	L	A	V	N
D	T	N	O	U	I	Q	A	V	E	B	Q	J	D	S
X	W	S	O	L	I	D	A	I	R	E	T	C	R	H
D	S	P	P	R	O	D	U	C	T	E	U	R	Z	Ç

ÉTÉ ACTIF
et solidaire

ACTIVITÉS SPORTIVES,
CULTURELLES ET DE LOISIRS
OUVERTES À TOUS

Du 7 juillet au 30 août
Cet été encore, le Département, en partenariat avec les intercommunalités charentaises et le tissu associatif local, vous invite à bouger, découvrir, partager ! Avec plus de 2 000 séances proposées dans toute la Charente, autour d'environ 200 activités, l'opération "Été actif et solidaire" s'adresse à tous : enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, Charentais comme visiteurs. Sports, loisirs, nature, culture... il y en aura pour tous les goûts, à des tarifs accessibles, voire gratuits.

Inscription et paiement en ligne :
eteactif16.lacharente.fr